

Conseil de quartier Secteur Est

6 décembre 2022

Elus présents : Yves Froissart, Natalina Hardouin, Adrien Legros

4 habitants du quartier

[Retour sur les points de la séance précédente :](#)

- Entretien du chemin des Mauves jusqu'à la Rue du Gros Villain

Les habitants présents ont constaté un entretien régulier au cours de l'été. Lorsque des signalements ont été effectués, ils ont toujours été suivis d'effets.

L'Etat du chemin qui va jusqu'à Lavau, commune de Baule, est plus dégradé. Il est signalé des présences d'orties et certains promeneurs ont dû rebrousser chemin à certaines périodes de l'année. Par ailleurs, en raison du dévers, le chemin est en train de s'affaisser. Il serait nécessaire de le consolider. Le chemin, qui a été restauré il y a quelques années, a vu sa fréquentation fortement augmenter depuis le COVID, et l'augmentation du passage accélère la dégradation.

Il est précisé que l'état est bien identifié par la mairie et a été évoqué avec la Fédération Française de Randonnée et l'Office de tourisme.

Le panneau « Interdit aux vélos » coté Beaugency, situé au bout de la rue du Gros Villain, a été taggué et n'est plus lisible. Et il n'y a pas de panneau d'interdiction coté Baule.

Suite donnée :

- **Demande à la mairie de Baule de mettre une interdiction aux vélos au niveau de Lavau**
- **Demande d'intervention aux services techniques pour le remplacement du panneau dégradé sur Beaugency. Voir pour préciser le risque.**

- Eclairage public

Un riverain informe que le phare halogène situé au niveau de l'ancien camion à pizza n'a pas été désactivé. Il est proposé de le désactiver suite au déplacement du camion.

Suite donnée : Demande d'intervention aux services techniques

- Camion à Pizza

Les riverains sont très satisfaits du nouvel emplacement du camion à pizza qui génère moins de nuisances pour les riverains.

Les élus signalent qu'il y a désormais aussi un camion de cuisine Thaïlandaise et ils invitent les habitants du quartier à aller découvrir sa cuisine.

- **Chemin entre la rue du Colombier et le Rû**

Un courrier a été fait à la riveraine mais ne semble pas avoir été suivi d'effet.

Suite donnée : Transmis à la police municipale pour nouvelle prise de contact

- **Contresens cyclable sur la rue des Marais**

Les quelques habitants présents expriment leurs réserves sur l'idée évoquée d'une bande cyclable à contresens sur la rue des Marais. Ils font part de la difficulté que rencontrent actuellement les cyclistes sur la rue du Pont.

Adrien Legros confirme que la création d'un contresens cyclable avec une bande matérialisée sur la chaussée est bien à l'étude pour la rue des Marais. Il explique que, si la solution n'est pas l'idéal compte tenu du foncier contraint, le maintien d'une absence totale d'aménagement est probablement encore pire car aujourd'hui aucune place n'est reconnue pour le piéton ou le cycliste et tout est dédié à la voiture. Le piéton se situe particulièrement en insécurité sans aménagement. La présence d'un marquage au sol officialiserait la présence du piéton, elle réduit par ailleurs visuellement la largeur dédiée à la voiture ce qui contribue à faire ralentir les automobilistes. C'est un effet prouvé. Les riverains comprennent l'idée et conviennent qu'il faut essayer.

Il est rappelé que la circulation des cyclistes dans tous les deux sens est bien autorisée dans toutes les rues de la zone de rencontre. Ceci comprend y compris la rue de la Cordonnerie, même si elle est parfois jugée peu sûre par certains.

Monsieur le Maire propose de relancer une communication sur la zone de rencontre et son fonctionnement, notamment sur les réseaux sociaux ou sur les panneaux lumineux.

Suite donnée : Demande transmise au service communication

Nouveaux sujets :

- **Panneautage de la Loire à Vélo sur le quai**

Il y a un problème de lisibilité de la Loire à Vélo au niveau du Quai Dunois. Adrien Legros informe que la ville a déjà rencontré le Conseil départemental du Loiret qui gère la signalétique de la Loire à Vélo. Il avait été formulé la proposition de modifier la signalétique afin que les vélos tournent non plus au niveau de la cabane de Loire, mais avant l'aire de camping-cars.

Un riverain suggère de réaliser du marquage au sol sur la Chaussée pour signaler la direction de la Loire à Vélo au niveau du virage de l'avenue de Chambord afin qu'ils se dirigent vers les Accrux.

Suite donnée : Demande transmise au Conseil départemental du Loiret, gestionnaire de la Loire à Vélo.

- **Chats**

Une habitante signale qu'il y a une personne qui nourrit les chats errants derrière les bacs enterrés. A cet endroit, ceci attire aussi les rats. Yves Froissart rappelle qu'il y a eu des campagnes de stérilisations des chats errants qui nécessitent de pouvoir les appâter. Il est possible qu'ils s'agissent d'une personne

de l'association gérant cette opération. La police municipale sera informée pour prendre contact avec l'association.

Suite donnée : Renseignement pris auprès de l'association qui ne gère pas de point de distribution à cet endroit. Transmis à la police municipale pour intervention.

- Aires de jeux pour adolescents

Une habitante demande les structures de plein air existantes pour les adolescents.

Il est expliqué qu'il y a un city-stade derrière le Gymnase de Garambault. La ville en a aménagé un nouveau à la jonction entre le Parc des Capucines et du quartier des Chaussées. Enfin, il existe deux terrains de sport en accès libre à côté du gymnase Jarsaillon.

La ville travaille sur la création d'un nouveau skate-park aux abords du Lycée et sur la création d'une aire de street-workout dans le Parc Thérèse Cherrier. Ce dernier projet devrait voir le jour en 2023.

- Tour de Change

Un habitant demande s'il est prévu des travaux sur la Tour de l'Horloge. Monsieur le Maire informe qu'il y a bien un projet de rénovation de cette Tour. Le coût est estimé à près de 700 000 euros HT. Des demandes de subventions ont été faites auprès de l'Etat et du département. Nous avons obtenu 165 000 euros de l'Etat et notre dossier doit prochainement être acceptée par le Conseil départemental du Loiret pour une aide de 202 000 euros. Il restera à mobiliser des crédits auprès du Ministère de la Culture. Par ailleurs, la ville lance une souscription avec la Fondation du Patrimoine à laquelle pourront participer tous les balgentiens. Les donataires bénéficieront de 66 % à 75 % de réduction d'impôt en contrepartie. Un don de 100 € ne revient donc qu'à 34 € pour celui qui donne.

La cause des désordres sont liés aux infiltrations d'eau au niveau du lanterneau, qui font pourrir ensuite les pièces de bois de charpente ainsi que les planchers en bois. C'est pour cette raison qu'il n'est plus possible de remettre l'horloge à l'heure car les agents municipaux ne peuvent plus monter dedans en toute sécurité.

- Aménagement du bas de la rue des Querres sur le quai Dunois

Un riverain suggère qu'on puisse engager la rénovation de cet espace.

Il est signalé que l'éclairage au niveau du passage piéton du quai Dunois serait en panne.

Suite donnée : Demande d'intervention aux services techniques.

- Nuisances liées au Labyrinthe

Une habitante exprime son exaspération vis-à-vis des nuisances sonores liées au Labyrinthe, notamment lors des soirées nocturnes (en particulier les bruits de tronçonneuses). Elle signale notamment l'ouverture nocturne trop tard le soir de la buvette du labyrinthe qui cause des nuisances. Il y a notamment des soirées karaokés qui finissent très tard. Une limite à 23 heures serait souhaitée par les riverains. Elle précise qu'il n'y a aucun problème en journée.

Suite donnée : Prise de contact avec le gestionnaire pour préparation au mieux de l'édition 2023.